


Nom d'équipe : Gros Geais			
<p>Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. Pour le 15 juin : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com</p>			
			
1 Robert Marc Tremblay	2 Philippe Trottier	3 Hugo Trahan	4 Vincent Levasseur
			
5 Jean-Julien Morin	6 Anthony Villeneuve	7 Jean-Éric Laniel	8 Gabriel Filion-Simon
			
9 Jonathan Choinière-Fortin	10 Jean-Félix Sabourin	11 Louis-Philippe Lepage	12 Renaud Pilon
			
13 Xavier Simon	14 Francis Gingras	15 Étienne Plourde	16 Martin
			
17 Jasin Chartrand	18 Adam Malouin	19 Laurent Boileau	20 Christophe Rochette